

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINESEC/OBC

BREVET DE TECHNICIEN

Session : 2009

Spécialité : M.EB

Durée : 3 heures

Coefficient : 03

Epreuve écrite

## REFECTION DU MEUBLE

### DOCUMENTS ET MOYENS DE CALCUL AUTORISES

Documents autorisés : Aucun

Nombre de parties de l' Epreuve : 03

Nombre de pages : 03

### A – EVALUATION DU TRAVAIL DE REFECTION :

- 1 – Le travail de réfection d'un meuble, le plus souvent, concerne : sa structure, son revêtement (état de la finition) ainsi que les accessoires (quincaillerie, etc.)

1.1 – Indiquer en ce qui concerne la structure et le revêtement, deux différents types de détériorations auxquelles peuvent être sujettes chacune de ces parties, ainsi que leurs probables causes. (6pts)

1.2 – En vous référant aux dégradations que vous aurez identifiées, citer deux différents cas, en les justifiant, où la réfection peut s'avérer impossible. (4pts)

### B – LES MATERIAUX, PRODUITS ET OUTILLAGES :

- 2 – La consolidation des assemblages sur les meubles en bois peut se faire à l'aide de colles naturelles ou de colles synthétiques, quelques fois renforcés par des chevilles en bois ou en métal.

2.1 – Indiquer la technique de consolidation et de renforcement généralement utilisée sur les meubles anciens. (4pts)

2.2 – Identifier, en justifiant vos réponses, les types de colle qui se prêtent le mieux au travail de réfection de meubles. (4pts)

2.3 – Indiquer une technique ainsi que les produits et outils utilisés pour décoller un assemblage, lors d'un travail de réfection, un assemblage sur un meuble d'époque (meuble ancien). Préciser la première précaution à observer avant d'entreprendre ce travail. (4pts)

- 3 – La réfection d'un meuble en bois peut parfois nécessiter le décapage du revêtement qu'il comporte.

3.1 – Définir ce qui est entendu par « décapage du revêtement ». (2pts)

En tenant compte du résultat recherché et des facteurs techniques, indiquer les éventuelles raisons, pour lesquelles on peut être amené à choisir l'un ou l'autre procédé de décapage suivant :

3.2 – Décapage par le procédé chimique. (5pts)

3.3 – Décapage par le procédé thermique. (5pts)

### C – TECHNIQUES DE REFECTION :

Les dessins de la feuille 3/3 illustrent un meuble en kosipo qui, après avoir servi dans une salle de séjour comme vaisselier, est resté entreposé dans un débarras pendant plusieurs années. Des précautions particulières n'ayant pas été prises pour sa conservation, ce meuble a connu des dégradations plus ou moins importantes. Une évaluation a été faite, dans la perspective de sa réfection, et de cette évaluation il ressort ce qui suit :

- i. brisure transversale sur la vitre du battant haut ;
- ii. des fentes plus ou moins profondes sur les bois de bout ;
- iii. léger gauchissement du battant vitre ;
- iv. le battant panneauté s'ouvre avec peine ;
- v. effritement des tablettes mobiles (en panneau aggloméré ou de particules) ;
- vi. présence de bleuissement et de champignons sur les éléments du socle et la tablette inférieure ;
- vii. le collage tient encore à peine ;
- viii. présence des traces de termites ;
- ix. le vernis a « craquelé » sur les parties les plus exposées ;
- x. présence de la rouille sur les éléments métalliques.

Il vous est demandé de :

4.1 – Identifier le nom usuel de ce type de meuble. (3pts)

4.2 – Désigner le principal agent ayant favorisé les dégradations identifiées sur ce meuble et justifier la réponse. (3pts)

On envisage de réfectionner ce meuble en vue de l'utiliser comme meuble de cuisine. Le propriétaire souhaite qu'après réfection, le meuble puisse avoir l'aspect suivant :

- une finition laquée ;
- des pieds plutôt qu'un socle ;
- les deux compartiments du meuble fermés par des battants panneautés, à l'identique de celui du bas.

4.3 – A l'aide d'un croquis en trois dimensions, illustrer ce meuble tel qu'il sera après les travaux de réfection. (5pts)

### 5 – ANALYSE DU TRAVAIL :

5.1 - Proposer sur le formulaire correspondant et fourni en annexe (Fiche 1), les solutions appropriées pour traiter chacune des dégradations identifiées. (7.5pts)

5.2 – Analyser sur le formulaire correspondant et fourni en annexe (Fiche 2), le plan de travail nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés par le propriétaire de ce meuble. (7.5pts)

**N.B :** Préciser les produits, matériels et opérations nécessaires.



